

Le « Flash Info Maline » présente aux ostréiculteurs une actualité sur les mortalités 2011. Les faits et connaissances communiqués sont validés par l'ensemble des partenaires : IFREMER, CREA, DDTM et CRC.

Comité Régional de la Conchyliculture de Poitou-Charentes

Ifremer

Après les fortes mortalités des naissains constatées au printemps, suivies d'une stabilisation en début d'été, une reprise des mortalités, de l'ordre de 5%, a été observée à la fin du mois d'août. L'hétérogénéité des résultats entre les lots se confirme : **Pour la première fois depuis 4 ans, des lots de naissains, issus d'écloseries, passent la crise épidémique avec des taux de mortalité faibles**, la plupart du temps inférieurs à 50%, et parfois inférieurs à 10%.

Bilan des réseaux en Charente Maritime

- Sur les parcs, l'Observatoire du CREA montre **une reprise de la mortalité mi-août sur le naissain naturel (+ 5%)** stabilisée à 85%. L'Observatoire d'IFREMER présente des résultats similaires sur le naissain naturel (79 à 97%).
- Sur les filières, la mortalité des naissains naturels s'élève à 75% (70% aux Saumonards, 80% dans le Pertuis Breton).
- **Les naissains d'écloserie présentent des mortalités cumulées inférieures à 31% (CREA) et à 57% (IFREMER)**
 - o Des **naissains triploïdes** mis sur parcs en avril, présentent **11,5%** de mortalité (2 à 16%) dans le cadre des suivis du CREA et **47 % à 57 %** dans le cadre de l'Observatoire d'IFREMER.
 - o Des naissains d'écloserie mis sur parcs en juin (**diploïdes et triploïdes**) dans le cadre des suivis du CREA présentent **11,5%** de mortalité (2,5 à 30,5%).

Dans les autres régions

L'Observatoire National Conchylicole d'IFREMER présente un bilan en septembre par région :

- une « rémission » de la mortalité est perçue fin juillet et début août
- le « 18 mois » présente une légère mortalité au mois de juillet
- **une reprise significative de la mortalité de naissain apparaît durant la deuxième quinzaine du mois d'août**
- un fort contraste de mortalité existe entre les régions et les lots (12% à 92%)
- **un gradient de mortalité apparaît entre les écosystèmes conchylicoles septentrionaux, moins morbides que les plus méridionaux** (exemple de 41% de mortalité dans le Finistère Nord et 77% dans le pertuis Breton).

Le Réseau de surveillance des Pathologies des Mollusques de l'IFREMER (REPAMO) confirme l'effet de vague épidémique très précoce, avec un pic de déclarations en mai, moitié moins en juin et quelques unes seulement en juillet - août.

Suivi des différents naissains type « R »

* **Les huîtres du plan de sauvegarde (triploïdes « R »)**, sont testées par IFREMER. Certains lots achetés par le CREA sont suivis en comparaison des lots de son observatoire.

- En septembre, les lots « R » suivis par IFREMER montrent une mortalité **61%**, contre 72% pour les lots témoins.
- Les lots « R » suivis par le CREA présentent une mortalité élevée : Les naissains reçus en octobre 2010 présentaient **77%** de mortalité lors du bilan final en mai 2011 (64 à 96%) ; Les naissains reçus en septembre 2010 et en février 2011 présentent un taux de mortalité similaire en septembre : **81%**.

* **Les huîtres diploïdes sélectionnées** par Ifremer (ponte en août 2010) sont testées sur 18 sites du littoral français. Le 25 octobre 2011, la mortalité moyenne du lot témoin est de **87%** contre **16%** pour le lot R amélioré (figure ci dessous).

Observations de la DDTM

*A ce jour, 450 déclarations de mortalités ont été reçues à la DDTM. Il serait souhaitable de que ces fiches nous parviennent **avant fin novembre**. A noter que cette fiche de déclaration de mortalité est obligatoire pour être éligible aux indemnités liées à la mortalité des huîtres. Il serait d'ailleurs intéressant de connaître votre avis sur ces fiches (facilité de remplissage, pertinence des informations,...). N'hésitez pas à nous faire parvenir vos impressions.

*A la demande du préfet, une mission d'enquête s'est rendue sur parcs le 1^{er} septembre : ils ont constaté des mortalités à hauteur de 67 % à 82% sur des naissains naturels et 50% sur des huitres triploïdes de 18 mois.

